la jeune Province
Brabant wallon

Contact

Province du Brabant wallon
Avenue Einstein 2 - 1300 Wavre
Direction d'administration de la Culture, des Loisirs et de la Citoyenneté

Service des relations publiques

Téléphone : 010 23 62 38 ou 010 23 61 87
email : herve.champagne@brabantwallon.be ou nathalie.watillon@brabantwallon.be
Site web : www.brabantwallon.be

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wavre, le 19 juillet 2012.

<u>Appel à projets «Réduction des Inégalités sociales de santé »</u> :
Améliorer la qualité de vie et le bien-être des aînés précarisés

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale et de santé et dans le contexte de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité, la Province du Brabant wallon a lancé un appel à projets visant la réduction des inégalités sociales de santé (ISS) en Brabant wallon. Un défi dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des aînés précarisés, donc leur santé. 85.000€ ont été réservés à cet effet.

De nombreuses études ont établi un lien entre la santé d'une personne et son statut socio-économique. Globalement, on observe que si une personne a une position socio-économique basse, sa probabilité d'être en bonne santé et son espérance de vie sont moindres que si, à l'inverse, elle a une position socio-économique élevée. Ces différences de santé deviennent des *inégalités sociales de santé* quand elles sont systématiquement distribuées en fonction du statut socio-économique.

L'appel à projets « Inégalités sociales de santé » met l'accent sur l'**amélioration du cadre et des modes de vie des aînés** ainsi que le **maintien ou le renforcement du lien social** en vue de favoriser leur qualité de vie et leur participation à la vie sociale.

L'appel à projets s'adressait aux communes, CPAS et associations locales, étant donné leur proximité avec les citoyens et leurs possibilités de mobilisation. Publics visés : les personnes précarisées de 65 ans et plus résidant en Brabant wallon et les professionnels soucieux de développer leurs compétences dans ce domaine.

Vingt-sept projets ont été introduits, émanant de cinq administrations communales, sept CPAS et quinze associations et visant le maintien à domicile, le développement des liens sociaux et l'amélioration du cadre et du mode de vie.

Le jury, présidé par Madame Véronique Tellier, coordinatrice de l'Observatoire wallon de la Santé, a sélectionné six projets, dont deux se distinguent particulièrement et recevront dès lors la subvention maximale de 20.000€.

Reçoivent 20.000€ :

- L'asbl Point de Vue d'Ottignies pour son projet d'amélioration de l'accès aux soins des personnes âgées déficientes visuelles afin de favoriser leur autonomie ;
- L'asbl Jardins partagés de Villers-la-Ville pour son projet d'aménagement des jardins partagés afin de les rendre plus accessibles aux aînés et de développer les pratiques de jardinage dans les homes.

Reçoivent 11.250€ :

- Le CPAS de Chaumont-Gistoux pour son projet de création et renforcement d'activités de loisir accessibles aux aînés et d'aménagement de l'espace vert du CPAS (réalisation d'un espace de vie intergénérationnel commun) ;
- Le CPAS de Rebecq pour son projet de lutte contre la fracture numérique par l'organisation d'ateliers informatiques à destination des aînés ;
- Le CPAS de Rixensart – Maison de repos « Val du Héron » pour son projet d'intégration des aînés dans les stages pour enfants organisés par la Ferme de la Hulotte ;
- L'asbl Solidarités & Alternatives nouvelles de Braine-l'Alleud pour son projet « bricolage et jardinage », service favorisant le maintien des aînés précarisés à domicile.

Informations & contacts
Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé
Godelieve Lannoye - Directrice d'administration – 010/23.60.86
Godelieve.lannoye@brabantwallon.be